

# Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 40 – Automne 2010

Site internet : [blog.apic-cabourg.fr](http://blog.apic-cabourg.fr)

## L'Editorial

La saison cabourgeaise 2010 : un grand cru ?

Nous sommes enclins à le dire car l'été dont le temps était parfois maussade, a été riche en manifestations variées, organisées avec le concours de la Ville.

Nombre de manifestations sont devenues des rendez-vous incontournables de nos étés, réunissant un public fidèle conquis par leur qualité. Pensons aux activités sur la plage, aux événements sportifs, aux expositions, concerts et conférences. Réserveons une mention particulière aux temps forts que sont les Journées du livre et le Dîner sur la digue. Bénéficiant d'une soirée claire et chaude, ce dîner en particulier fut un succès éclatant.

Cette année, en s'intégrant dans « Normandie impressionniste », de surprenants spectacles « son et lumière » ont eu lieu. Les Jardins du Casino et le Grand Hôtel (en tant que « toile de fond ») leur offraient le cadre

architectural adéquat. Par moments, cela aurait pu être merveilleux si, toutefois, le nombre trop important de décibels à une heure aussi tardive du dimanche n'avait pas quelque peu gêné l'environnement. Dommage que ce genre d'événement soit si souvent bruyant.

Citons encore une autre animation, plus discrète mais à succès certain : la balade littéraire du Grain de sable, sous la houlette de la Bibliothèque pour tous.

Etait-ce une saison trop abondante en manifestations ? Est-il opportun de multiplier les « son et lumière » ou les feux d'artifice ? En parodiant un célèbre adage, nous pensons que « trop de manifestations tuent la manifestation ». Nous y serons attentifs. Et la saison terminée, nous nous intéresserons également au bilan d'autres innovations municipales : la vidéo-protection et les parkings payants.

Henri de Selve de Sarran

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'APIC a eu lieu le 20 août 2010 en Mairie.

### Partie statutaire

Le quorum des présents et représentés étant atteint, la présidente M.L.Herschtel ouvre la partie statutaire de l'assemblée en saluant les adhérents ainsi que les représentants de la municipalité, de la communauté de communes et de la presse locale.

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2009 est approuvé à l'unanimité.

Ch.Valin, trésorier, présente les **comptes 2009** ainsi que le **budget 2010**.

En 2009, le total des recettes s'était élevé à 1709 € (cotisations 1520 €, produits financiers 189 €). Les dépenses ressortent à 875 € (coût du bulletin et dépenses diverses). Il en résulte un solde positif de 834 €. Le nombre d'adhérents ayant augmenté, le budget 2010 est prévu à 1900 € en recettes et en dépenses (bulletin 600 €, conférence 1000 €, divers 300 €).

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

**La cotisation reste fixée à 15 €** par adhérent et par couple, une cotisation correspondant à un droit de vote. Le montant est inchangé car l'association a besoin de nouveaux adhérents pour rester dynamique et être entendue.

Après appel à candidature à un poste d'administrateur, il est procédé au **renouvellement pour 6 ans des**

**mandats des administrateurs sortants.** Sont réélus à l'unanimité : M.L.Herschtel, C. Lavaste, G. Nieuwbourg, D. Tombré.

**Dans son rapport moral,** la présidente félicite la Ville et la CCED pour leurs efforts d'embellissement, d'amélioration des infrastructures et des animations pour accueillir un tourisme de qualité.

Elle rappelle que **l'APIC veut être une association de protection du patrimoine dans le sens large.** Ceci englobe non seulement le patrimoine immobilier privé mais également ce qui l'entoure : le patrimoine urbain, paysager et maritime de Cabourg. Par ailleurs, la sécurité dans la ville et la maîtrise des budgets publics sont pour elle les conditions indispensables du bien-vivre.

Si cela ne peut se faire que dans le respect des choix des électeurs et des élus de Cabourg, le programme d'action de l'APIC consiste à se manifester dès qu'il y a des inquiétudes concernant cet environnement patrimonial, menaçant la qualité de vie.

Dans cet esprit et à l'aide des moyens à sa portée (Courrier de Balbec, rencontres avec les élus et les adhérents, enquêtes...) l'APIC porte son intérêt sur **les grands projets de la ville et de la CCED**, censés attirer et retenir un tourisme de qualité.

Il s'agit certes de la création d'une thalasso et des projets d'urbanisation à l'ouest mais aussi des bâtiments et du mobilier urbain. Ce sont également la

protection et la gestion de la plage, de la digue et de la dune. C'est l'amélioration des installations sportives comme celles du nautisme et du golf. Ce sont les efforts pour assainissement et la réfection des rues.

**Les expériences récentes dans le domaine de la sécurité** attirent également l'attention de l'APIC.

Ainsi, l'association souhaite connaître les résultats de la vidéosurveillance, du stationnement payant, de la police de l'environnement, de la prévention des inondations (mer, marais) etc.

**Les tracasseries du quotidien** ne sont pas oubliées. Décidemment, il y a toujours trop de bicyclettes sur la digue, toujours trop de déjections canines dans les quartiers excentrés, toujours pas de commerce de proximité en vue pour les quartiers de l'ouest et de l'est. La liste pourrait être rallongée en pensant au **prix élevé de l'eau** dont hélas la justification reste toujours à faire.

La présidente rappelle qu'il est du **rôle de l'association** de militer pour une **fiscalité** locale stable, des **dépenses** et des **dettes** maîtrisées.

### **Echanges de vue entre les élus et les adhérents**

Le **Dr. J. Porcq** et **Madame C. Sicard-Martin**, adjoints au maire, répondent à une première série de questions. Le Dr. Porcq donne également des informations sur le C.R.I. (Carrefour de réflexion et

d'initiative) qu'il a mis en place pour réfléchir, avec les habitants de Cabourg, à l'avenir de la station dans les 10 ans à venir (repérage des infrastructures manquantes, recherche d'économies d'énergie, valorisation du marais etc.).

**Monsieur O. Colin, président de la CCED**, fait état de l'avancement des travaux concernant la station d'épuration et les bassins de rétention. Il rassure en annonçant des plantations autour de ces bâtisses. Il clôt son intervention par une vue d'ensemble fort intéressante de l'aménagement actuel et futur du plan nautique.

Le **Dr. J.P. Henriet**, maire de Cabourg, livre pour les adhérents de l'APIC un vaste panorama des réalisations et des projets municipaux. Ces informations, déjà largement divulguées dans la presse locale et dans le bulletin municipal, ne sont évoquées ici – un peu sous forme de catalogue à la Prévert – que dans la mesure où elles répondent aux inquiétudes exprimées par des adhérents.

- **La thalasso** : nous n'en avons jamais été aussi près. Le groupe Thalazur compte débiter les travaux avant fin 2010 pour les achever en juin 2012.
- **Les Boréales** : dans cette construction à l'ouest, la Ville souhaite que 90 m<sup>2</sup> y soient réservés pour permettre l'installation d'un commerce alimentaire de proximité.
- **Les nouveaux travaux de voirie** : pour un total de 350000 €, ils concerneront à partir de l'automne les avenues de la Marne, du Commandant

Bertaux Levillain, des Dunettes, du Général Castelnau, de la République, du Maréchal Joffre ainsi que l'impasse du Marché.

- **La vidéo surveillance :** Cabourg étant une ville pilote dans ce domaine, il sera veillé à la protection de la vie privée.
- **Les pistes cyclables :** en ce qui concerne les vélos sur la digue, il y aura une séparation de la piste sur la partie de la digue déjà autorisée pour les bicyclettes ; en termes de nouveauté, un chemin cyclable traversera les marais.
- **L'avenue de la mer piétonne** pendant les deux mois de la haute saison : sujet délicat car il faudrait en convaincre toutes les parties prenantes.
- **Le parking payant :** on peut parler de succès car pendant la saison 2010, il a financé la manifestation « Son et lumière ».
- **Le trajet gare de Dives – centre de Cabourg :** la Ville ne peut pas assurer la navette car il s'agit d'une liaison entre deux villes et, de plus, une commune ne peut pas concurrencer les offres de transport privées (taxis).
- **Le Grand Hôtel :** le groupe Accor assure la rénovation des intérieurs et la Ville celle des extérieurs : la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux pour un total de plus de 600 000 € concernera le ravalement des façades, la réfection de la terrasse sud et les remplacements des menuiseries.
- **L'endettement de la Ville :** Monsieur **A. Le Gall**, adjoint

aux finances, livre un état détaillé de la dette de Cabourg. Il en ressort que l'endettement, de 17 millions en 2001, est descendu à environ 13 millions en 2010, grâce à une politique de remboursement et de renégociation des dettes. Monsieur le Maire ajoute que, pendant cette période, la Ville s'est enrichie en achetant terrains et immeubles.

Donc acte. Toutefois, si l'APIC soulève cet épineux problème, c'est pour annoncer qu'elle sera vigilante concernant toute nouvelle augmentation de cette dette toujours élevée.

Françoise Reinach

### **Le nouveau bureau de l'APIC**

Henri de Selve de Sarran, Président

Marie-Luise Herschtel, Vice-présidente

Christian Valin, Trésorier

Françoise Reinach, Secrétaire générale

**Le Courrier de Balbec**

**N°ISSN : 1283-9299**

**Comité de rédaction :**

**Les membres du conseil d'administration**

**Rédaction du N° 40 terminée**

**le**

**12 octobre 2010**